

## BTS agricole Technico Commercial

- spé. Univers Jardin et Animaux de Compagnie (BTSa TC UJAC)

- spé. Alimentations et Boissons (BTSaTC AB)

### Objectifs

Vous souhaitez travailler dans le milieu des produits alimentaires, du jardin ou des animaux de compagnie. Le BTSa TC vous propose une double compétence technique et commerciale.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Participer au développement de votre entreprise.
- Réaliser des prospections.
- Identifier les besoins des clients.
- Proposer une solution adapter aux clients.
- Négocier.
- Conclure des ventes.

### Entreprises d'accueil

Toute entreprise réalisant du commerce auprès de particuliers ou professionnels) dans l'un des deux champs professionnels.

### Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un Bac.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

### Formation par apprentissage

**Code diplôme**      **Code RNCP**

UJAC : 32331203      36003  
AB : 32331205

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2.

### Durée de la formation

1 400 heures (sur 2 ans).  
Démarrage en septembre pour les 1<sup>ère</sup> année, août pour l'année de Terminale.

### Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :  
2 semaines en UFA  
2 semaines en entreprise.  
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

### Coordonnées de l'UFA



### ISETA ALTERNANCE

3260 Route d'Albertville  
74320 SEVRIER  
04 50 46 26 61  
contact@iseta-eca.cneap.fr  
www.iseta.fr

## Contenu de formation

Matières	
Matières générales	Enseignement général : Inscription dans le monde d'aujourd'hui / Construction du projet personnel et professionnel / Communication
	Disciplines concernées : Lettres modernes / Sciences économiques / Éducation socioculturelle / Éducation physique et sportive / Documentation / Langue vivante / Enseignement d'Initiative Locale (EIL)
Matières professionnelles	Gestion d'un espace de vente physique ou virtuel / Optimisation de la gestion de l'information et des processus technico-commerciaux / Management d'une équipe commerciale / Développement commercial / Relation client ou fournisseur / Actions commerciales
	Gestion de l'entreprise / Gestion commerciale / Sciences et technologies, équipements en lien avec l'option (Jardin et animalerie OU Alimentations et boissons) Mathématiques / Relation commerciale / Management / Mercatique / Informatique

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Code	Épreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>Semestre 1 : LES FONDAMENTAUX</b>				
<b>UE1-1</b>	• EPS • Documentation	3	CCF	Écrit et Oral
<b>UE1-2</b>	• Commerce • Informatique • Mathématiques • Champ pro	16	CCF	Écrit et Oral
<b>UE1-3</b>	• Économie générale • ESC • Lettre moderne • Anglais	11	CCF	Écrit et Oral
<b>Semestre 2 : APPLICATIONS</b>				
<b>UE2-1</b>	• AAPP • ESC	8	CCF	Écrit collectif, Pratique individuelle, Oral individuel
<b>UE2-2</b>	• EIL • Commerce	2	CCF	Écrits collectif et de groupe, Oral individuel
<b>UE2-3</b>	• Anglais • Champ pro • Info	20	CCF	Pratique individuelle et collective, dossier écrit collectif
<b>Semestre 3 : APPROFONDISSEMENTS</b>				
<b>U3-1</b>	• EPS	4	CCF	Écrit, Pratique
<b>U3-2</b>	• Anglais Commerce Champ Pro Mathématiques	17	CCF	Pratique, Écrit, Oral
<b>U3-3</b>	• Commerce • Gestion commerciale • Gestion • Mathématiques • Informatique	9	CCF	Écrit
<b>Semestre 4 : ANALYSE ET SYNTHÈSE</b>				
<b>E4-1</b>	• Management	5	CCF	Écrit
<b>E4-2</b>	• EIL • Anglais	13	CCF	Écrits collectifs et de groupe sur le semestre, Oral individuel, Écrit
<b>E4-3</b>	• ESC • Commerce • Gestion • Mathématiques • Management	12	CCF	Oral (75% de la note) + Note tuteur sur l'ensemble des capacités (25% de la note finale)

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

En cas d'échec aux examens des rattrapages sont prévus à chaque semestre.

### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)

- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)

- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

### Après la formation

#### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Certification professionnelle « Distrimanager » à l'ISETA.
- Licences professionnelles.
- Écoles de commerce.

#### Débouchés professionnels :

- Chef de rayon en distribution alimentaire ou spécialisée.
- Acheteur pour une centrale ou un grossiste.
- Commercial.
- Conseiller clientèle.
- Conseiller de vente confirmé.

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences :

- BTSA TC UJAC : 7 600 € (coût d'amorçage) ;
- BTSA TC AB : 7 918 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge en partie par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), et l'autre partie par l'employeur lui-même.

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>er</sup> année	27%	43%	53%*	100%*
2 <sup>e</sup> année	39%	51%	61%*	100%*
3 <sup>e</sup> année	55%	67%	78%*	100%*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1<sup>ère</sup> année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>85%</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>Résultats enquête en cours</b>	<b>44%</b>	<b>70%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>		<b>44%</b>	<b>18%</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>83%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

## Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : SIBRA.
- Transports scolaires : LHISA Ligne 51 et 52.
- Gare TGV Ter à proximité : Gare Annecy.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Un cadre agréable à proximité immédiate d'Annecy (accès bus)  
- Projets commerciaux et actions professionnelles ambitieux comme un challenge commercial en conditions réelles, création d'une boutique éphémère, participation à un voyage d'étude.

### • Restauration

- Cantine / self sur place  
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes  
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

- Internat sur place  
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA  
- Liste de logements chez l'habitant transmis par l'UFA

## Matériel / Équipement

• Salles de cours équipées vidéo projection.  
• Plateau technique :  
- deux salles informatiques permettent aux candidats de travailler sur les logiciels utilisés pour la vente, l'exploitation de base de données et autres sources commerciales.  
- L'ISETA offre la possibilité de charger gratuitement sur son ordinateur personnel la suite bureautique de Microsoft Office 365. Les autres logiciels utilisés sont sélectionnés en fonction des possibilités d'acquisition (logiciel gratuit ou libre).

## Coordonnées de l'UFA



### ISETA ALTERNANCE

3260 Route d'Albertville  
74320 SEVRIER  
04 50 46 26 61  
contact@iseta-eca.cneap.fr  
www.iseta.fr

### CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026